



Prévention des Risques liés aux Activités Physiques

Acteurs PRAP IBC

PROGRAMME DE FORMATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser une situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à la prévention au poste de travail

CONTENU DE LA FORMATION

- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires
- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Analyse des postes du travail
- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- La proposition d'amélioration des postes de travail
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et leurs limites
- Les aides techniques à la manutention
- Épreuves certificatives

PROFIL DES STAGIAIRES

- Tous salariés des secteurs de l'industrie, BTP, commerce et activités de bureau
- Aucun prérequis nécessaire
- 10 stagiaires maximum par session

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situations réelles de travail
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat individuel "Acteur PRAP IBC" délivré par l'entité habilitée à renouveler tous les 24 mois

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Épreuve certificative

DURÉE

2 jours soit 14 heures

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Yann THOMAS
(Ergonome/IPRP)

Jean-Michel MICHEL
(Directeur opérationnel
Formateur PRAP IBC)